

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE COLOMBIER**



Procès-verbal de la session extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Colombier, tenue lundi 18 décembre 2023 à 19h00 à la salle Narcisse Tremblay, sous la présidence de madame Claire Savard, maire de Colombier.

**Sont présents :**

Joannie Tremblay-Miller	Conseillère siège	1
Caroline Tremblay-Boulianne	Conseillère siège	2
David Dumont	Conseiller siège	3
Marcel Dumont	Conseiller siège	4
Catherine Conroy	Conseillère siège	5
Alain Gauthier	Conseiller siège	6

Assistait également à la session :

Milaine Charron Directrice générale et greffière-trésorière

---

**PROCÈS-VERBAL**

---

**1. Administration**

- 1.1 Ouverture de la session extraordinaire
- 1.2 Avis de convocation
- 1.3 Vérification du quorum
- 1.4 Adoption du budget 2024
- 1.5 Adoption du PTI 2024

**2 Période de questions**

**3. Levée de l'assemblée**

**4. Fermeture**

---

**OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE**

Son honneur la mairesse madame Claire Savard ouvre la session extraordinaire.

**VÉRIFICATION DU QUORUM**

Tous les membres du conseil sont présents, le quorum est constaté.

**2023-12-18-213  
ADOPTION DU BUDGET 2024**

CONSIDÉRANT QUE le budget préparé par la directrice générale en vertu des directives prescrites par le conseil, établissant les recettes et dépenses à 2 388 155 \$ ;

CONSIDÉRANT QUE le budget final de 2024 a été déposé au conseil municipal lors de la séance ordinaire du 12 décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT QU' une copie du budget 2024 ne sera pas transmise aux citoyens, il sera publié dans le bulletin municipal de décembre 2023, ainsi que sur le site web au [www.colombierhcn.com](http://www.colombierhcn.com);

IL EST PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Marcel Dumont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS,

QUE le conseil adopte le budget 2024 tel que présenté par la directrice générale, établissant les revenus et dépenses à 2 388 155 \$.

---

Claire Savard, Maire

#### **2023-12-18-214**

#### **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024**

CONSIDÉRANT QUE le PTI préparé par la directrice générale en vertu des directives prescrites par le conseil, établissant des dépenses en aqueduc, en égout et en bâtiments pour l'année 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE l'examen du PTI a été fait par le conseil municipal à la rencontre du vendredi le 27 octobre 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE le PTI a été déposé au conseil municipal lors de la séance ordinaire tenue le 12 décembre 2023 ;

IL EST PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Catherine Conroy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS,

QUE le conseil accepte le PTI tel que présenté par la directrice générale établissant les dépenses 2024 comme suit :

Aqueduc : 26 700 \$  
Égout : 5 000 \$  
Bâtiments 75 000 \$

---

Claire Savard, Maire

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur David Dumont propose de lever l'assemblée extraordinaire à 19 heures 08 minutes.

SON HONNEUR LA MAIRESSE

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

---

**Claire Savard**

---

**Milaine Charron**